

# PV avec une voiture de location: que faire?

Par Rémy Josseume

Publié le 15/08/2023 à 20:17,

Mis à jour le 15/08/2023 à 20:17

[Copier le lien](#)



François BOUCHON/Le Figaro

**DROIT DE L'USAGER - Dans certains cas, le locataire d'un véhicule ayant commis une infraction au code de la route peut échapper aux sanctions les plus lourdes.**

Ce qu'il faut savoir en cas d'infraction au code de la route commise par une personne ayant loué un véhicule. S'il n'est pas exonéré de sa responsabilité pénale, le locataire peut dans certains cas échapper aux sanctions les plus lourdes. Voici les différents cas de figure.

## 1- Les PV avec interpellation

En cas de PV commis à l'aide d'un véhicule loué et donnant lieu à une interpellation du conducteur, ce dernier sera directement destinataire de l'avis de contravention.

En tout état de cause, le véhicule sera restitué rapidement à son propriétaire. Il ne peut être immobilisé plus de 7 jours, puisque le loueur, propriétaire du véhicule, n'encourt pas la confiscation de son véhicule pour une infraction commise par le locataire.

## **2- Les PV de stationnement**

À moins qu'il n'établisse l'existence d'un événement de force majeure ou qu'il ne fournisse des renseignements permettant d'identifier l'auteur véritable de l'infraction, la responsabilité de l'infraction pèse directement sur le locataire.

## **3- Les PV de type FPS**

Le forfait de post-stationnement (FPS) est une redevance forfaitaire de stationnement. La dénonciation n'étant pas prévue par la loi, le loueur se charge alors de procéder au règlement du FPS auprès des autorités avant la date limite de paiement et refacture au locataire les frais payés notamment en se remboursant directement sur le dépôt de garantie.

## **4- Flashé avec le véhicule de location**

Le loueur qui reçoit le PV procédera à votre désignation auprès des autorités.

Une fois désigné et le PV réceptionné, le locataire pourra contester les faits ou nier être l'auteur des faits bien que le contrat de location soit à son nom.

Toutefois, il appartiendra au juge d'apprécier la pertinence de la désignation comme celle de la contestation de personne désignée.

S'il ne peut être démontré que le locataire était le conducteur, celui-ci encourt une responsabilité exclusivement pécuniaire.

Si contractuellement, le loueur peut prévoir des frais de gestion, il ne peut en aucun cas payer le PV avec les coordonnées bancaires de son client.

**La rédaction vous conseille**

- **Combien de points peut-on perdre au maximum?**
- **Alertes sur la route: quels sont les interdits?**
- **Comment résilier son assurance auto en ligne?**
- **Suspension du permis: faut-il accepter la lettre recommandée?**
- **Faux positif aux stups: comment se défendre?**

## Sujet

**Droit de l'usager**

## À lire aussi

**Hyundai Santa Fe, le Defender à la sauce coréenne**

---

**Reprogrammation moteur: que dit la loi?**

---

**Que signifie ce nouveau panneau losange blanc qui apparaît sur les routes de France ?**



